

55e

Du ~~du~~ <sup>le</sup> dix sept jour du mois de Mai mil huit  
cent vingt-deux, à six heures du soir.

N.° 8

**ACTE DE NAISSANCE** de François Jean Renaud,

né le ~~le~~ dix sept Mai

à trois heures du soir, fils légitime de

Jean Renaud,

âgé de vingt cinq ans, profession de Laboureur,et de Françoise Bercoit,âgée de vingt six ans, profession de Ménagère,  
demeurant à La Malhoure.

\* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

L'Enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe Masculin.

La déclaration de la naissance a été faite par Jean Renaud,  
Père de l'Enfant, âgé  
de vingt cinq ans, profession de Laboureur,  
demeurant à La Malhoure.

Premier témoin, François Renaud, Barraïn,  
âgé de vingt-un ans, profession de Laboureur,  
demeurant à La Malhoure.

Second témoin, Jean Bouard,  
âgé de vingt huit ans, profession de Laboureur,  
demeurant à La Malhoure.

Lecture donnée de ce que dessus les comparans et témoins ont déclaré le signer.

Constaté suivant la loi, par moi Sinel de la Villerochet  
Maire et Officier de l'Etat civil soussigné.

Sinel de la Villerochet  
Maire

## Informations liées à l'image.

Cote : 5MIÉC807  
Lieu : Malhoure (La)  
Période : 1816 - 1844

## Commentaire.

Naissance de François Jean RENAUD le 17 mai 1822 à La Malhoure.  
AD 22, La Malhoure N 1816-1844, vue 50/240.